

PREPARATION DU TERRAIN

Dans tous les cas :

- le terrain doit être de niveau, maximum 1% de pente.
- Le terrain doit être dégagé
- Si vous avez demandé une pose, nous préciser au préalable les différentes contraintes de terrain (bâtiment à quelques mètres, rivière ou grillage sur un côté...)

Pour les tunnels avec pignon porte, il est nécessaire que des plots bétons soient fait avant la mise en place (Voir notice des pignons).

Creuser vos deux tranchées selon plan ci-dessous :

